

Les Inspecteurs d'Académie -
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'Histoire-Géographie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Histoire-Géographie

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement des collèges, des lycées
publics et privés sous contrat de l'académie de Clermont-Ferrand

Objet : Lettre de rentrée 2025

Très chères et chers collègues,

Au seuil de cette nouvelle année scolaire et à la suite d'un été qui, nous l'espérons, vous a permis un repos profitable, nous sommes très heureux de vous retrouver et de vous souhaiter une très bonne rentrée. Nous connaissons bien votre professionnalisme ainsi que l'investissement dont vous avez pu faire preuve l'année dernière auprès des élèves, et nous tenons à vous en remercier vivement.

En cette nouvelle année, nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre communauté professionnelle, qu'il s'agisse de nouveaux entrants dans le métier ou de collègues découvrant ou retrouvant notre territoire.

Nous tenons également à féliciter toutes celles et ceux qui ont réussi les exigeants concours de recrutement des professeurs de nos disciplines. Nous ne pouvons que nous féliciter des réussites obtenues aux agrégations et CAPES/CAER internes d'histoire géographie en 2025 dans notre académie. Nous continuerons d'accompagner les collègues désireux de travailler ces concours, qui sont à la portée de tous.

Par ailleurs, nous remercions grandement celles et ceux d'entre vous qui ont contribué en 2024-2025 à l'animation de nos disciplines : chargés de mission d'inspection, professeurs formateurs, producteurs de ressources pédagogiques, concepteurs de sujets d'examens, membres des commissions d'harmonisation de la session 2025, professeurs tuteurs de collègues entrants dans le métier ou en charge d'accompagnements ponctuels, maîtres de stage, etc.

➤ **Composition de l'équipe des IA-IPR (inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional) d'histoire-géographie pour l'année 2025-2026**

L'équipe des IA-IPR d'histoire-géographie en charge de l'académie de Clermont-Ferrand est identique à celle de l'an passé.

Outre la gestion académique de la discipline histoire-géographie et de l'EMC, qui est notre priorité, nous portons également les dossiers mentionnés ci-dessous :

- Marilyne DEWAVRIN-FARRY (marilyne.farry@ac-clermont.fr), IA-IPR Histoire et Géographie, référente mémoire et citoyenneté, co-référente Histoire Des Arts, en charge des DNL, sections binationales et BFI.
- Guillemette LEGENNE (guillemette.legenne@ac-clermont.fr), IA-IPR Histoire et Géographie, co-cheffe de mission académique EDD.
- Nicolas ROCHER (nicolas.rocher@ac-clermont.fr), IA-IPR Histoire et Géographie, référent académique Education aux Médias et à l'Information.

➤ **Les enseignants missionnés**

L'équipe des IA-IPR s'appuie sur plusieurs enseignants missionnés qui prolongent ses actions. Nous tenons à les remercier pour leur engagement.

Chargés de mission d'inspection (CMI) :

Quatre CMI contribuent au bon maillage du territoire :

- Monsieur Denys CIGLOTTI, professeur au lycée Simone Weil du Puy-en-Velay,
- Madame Florence CLÉMENT, professeure au lycée Mme de Staël de Montluçon,
- Monsieur Frédéric DERNE, professeur au lycée Emile Duclaux d'Aurillac,
- Madame Julie LABRANDINE, professeure au lycée Jeanne d'Arc de Clermont-Ferrand,

Ces collègues sont amenés à effectuer des visites conseils auprès des enseignants contractuels, des enseignants stagiaires ainsi que des enseignants titulaires (hors PPCR).

Formateurs Académiques (FA) :

L'histoire-géographie bénéficie de l'appui de trois professeurs Formateurs Académiques :

- Madame Françoise SUDI-GUIRAL, professeure au lycée Descartes de Cournon.
- Madame Anne Sophie MAHIDDINE, professeure au collège Henri Pourrat de Ceyrat.
- Madame Emilie PAIN, professeure au collège Baudelaire de Clermont-Ferrand, que nous accueillons et à qui nous souhaitons la bienvenue dans cette belle mission. Elle prend la suite de monsieur Vincent FAISANDIER, professeur au lycée Valéry Giscard d'Estaing, que nous tenons chaleureusement à remercier pour l'investissement sans faille, la rigueur professionnelle et la disponibilité dont il a fait preuve pendant ces quatre dernières années.

Les missions des professeurs FA sont, entre autres, d'assurer le suivi et l'animation de la formation initiale, en lien avec l'INSPE, et de la formation continue, des enseignants titulaires et contractuels, ainsi que le suivi des tuteurs.

Missions complémentaires :

Monsieur Mickael LAURENT, professeur au collège Charles Péguy de Moulins, est Interlocuteur Académique pour le Numérique (IAN) et Professeur Référent Disciplinaire Académique (PREDAC) dans le domaine de l'usage des ressources numériques ; il fédère les actions du pôle de compétences académique Histoire - Géographie et numérique. Il est également webmestre du site numérique disciplinaire de notre académie. Monsieur LAURENT succède à monsieur Frédéric DERNE, professeur au lycée Emile Duclaux d'Aurillac, que nous remercions chaleureusement. Il a assuré ces missions avec engagement et passion. Il a contribué grandement à la production de ressources pédagogiques de qualité, à l'animation efficace et chaleureuse du groupe de formateurs au numérique ainsi qu'à la très bonne tenue du site académique.

- Monsieur Sébastien BELLET, professeur au collège Joseph Hennequin de Gannat, est professeur formateur académique transversal "Citoyenneté et valeurs de la république".

- Madame Solène WAECKERLE, professeure au lycée Valéry Giscard d'Estaing de Chamalières, est missionnée auprès de l'inspection afin d'assurer l'accompagnement de l'agrégation interne.

➤ Rendez-vous de carrière / PPCR et inspections

Le rendez-vous de carrière, dans le cadre du protocole parcours, carrières, rémunérations (PPCR) comprend un temps d'inspection et un temps d'entretien avec l'inspecteur et le chef d'établissement. Il constitue un moment privilégié pour nourrir la réflexion sur les pratiques pédagogiques et identifier les besoins de formation ou d'accompagnement de votre développement professionnel. Nous vous invitons à valoriser à cette occasion vos expériences acquises tout au long votre parcours.

Depuis l'année 2019-2020, la date du rendez- vous de carrière est notifiée à l'agent au plus tard 15 jours calendaires avant la visite. Sont concernés les enseignants positionnés dans les échelons 6, 8 et 9.

Nous envisageons ces rendez-vous comme des temps d'échanges constructifs sur vos pratiques et comme le moyen de porter un regard réflexif sur votre parcours professionnel, sur les compétences acquises ainsi que sur vos perspectives de carrière et de formation.

Afin de préparer ces entretiens, vous pouvez remplir le document de référence de l'entretien, destiné à alimenter votre réflexion personnelle sur votre parcours, et nous le transmettre en amont de la visite. Ce document est disponible en ligne sur le site du ministère, avec le guide du rendez-vous de carrière : <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>

En complément, vous êtes libre de mettre à notre disposition tout support qui permettra de valoriser votre travail (documents pédagogiques, cahiers d'élèves des différentes classes, progressions et évaluations, projets, lettre de mission...).

Par ailleurs, les IA-IPR peuvent à tout moment, en dehors des rendez-vous de carrière, effectuer des visites d'inspection auprès des enseignants titulaires ou contractuels. Ceci peut notamment être le cas lors de rencontres d'équipe, ou afin de faire un point individuel sur vos pratiques professionnelles.

➤ **Actualités institutionnelles de nos disciplines**

L'objectif central de nos enseignements est de permettre aux élèves qui nous sont confiés d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires afin de les aider à s'insérer le mieux possible dans la société démocratique qui est la nôtre. A nos yeux, l'histoire et la géographie, par les repères culturels et scientifiques qu'elles permettent, par les savoir-faire qu'elles portent (dans les domaines de l'analyse ou de l'argumentation), par les attitudes qu'elles promeuvent (notamment par le développement de l'esprit critique) sont particulièrement nécessaires aux élèves de notre temps.

Cette année, les principales actualités de nos disciplines sont les suivantes :

- **Continuation de la mise en œuvre des nouveaux programmes d'Enseignement Moral et Civique**

Comme vous le savez, les nouveaux programmes d'Enseignement Moral et Civique sont entrés en application en septembre 2024 pour les classes de 5^e et de seconde. Ces programmes, parus en juin 2024 sont consultables au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale (<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo24/MENE2413934A>). Cette année, les programmes de 4^e et de 1^e entrent en application.

Dans l'académie de Clermont-Ferrand, tous les enseignants porteurs de l'EMC ont été formés pour les niveaux concernés (5^e, 2^{de}) au cours de l'année 2024-2025. Des mises en perspectives notionnelles, des ressources pour faire la classe et des propositions pédagogiques sollicitant les compétences civiques et citoyennes des élèves, leur ont été proposées par un groupe d'enseignants formateurs dédié sur les deux thématiques clefs de ces niveaux : "Égalité, fraternité, solidarité" en 5^e ; "Droits, libertés et responsabilité" en 2^{de}.

Vous pouvez consulter ici les ressources produites à votre intention et qui vous ont été présentées lors des temps de formation de juin et de novembre-décembre 2024 : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/emc/>

Vous y retrouverez les programmes, les supports de présentation sur la philosophie et les logiques d'écriture des programmes, une réflexion sur les compétences, les focales sur EMC et EMI, EMC et EDD, ainsi que des propositions de programmation et de démarches pédagogiques en 5^e et 2nde.

En 2025-2026, la formation est reconduite auprès des enseignants des niveaux montants des deux prochaines années (4^e et 1^{ère}, 3^{ème} et Terminale). La même procédure de formation obligatoire en bassins, au plus près des établissements, sera déployée en novembre et décembre et concernera tous les enseignants du public et privé. Ce nouveau temps de formation a été conçu autour d'un fil directeur : « évaluer au service des apprentissages d'EMC »

A cette occasion nous serons en mesure de pouvoir évoquer avec vous la distinction qui devrait être faite sur les bulletins de 3^{ème} entre les notes d'EMC et celles d'histoire géographie.

- **Nouveaux programmes d'histoire-géographie de collège**

Les projets de programme d'histoire-géographie ont été mis en ligne en juin 2025 sur le site du Conseil Supérieur des Programmes (<https://www.education.gouv.fr/le-conseil-superieur-des-programmes-41570>). Ils sont consultables ici (cycle 3 et cycle 4) :

<https://www.education.gouv.fr/media/228384/download>

<https://www.education.gouv.fr/media/228385/download>

Ces programmes sont censés entrer en application en septembre 2026. Des informations contradictoires semblent perturber ce calendrier. Nous reviendrons vers vous dès que des informations officielles plus précises seront avérées.

- Examens

Baccalauréat - épreuve terminale (HGGSP)

Pour la session 2025 du baccalauréat, la moyenne académique obtenue en Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques par les candidats est située entre 12 et 12.1. Cette moyenne est conforme à la moyenne nationale.

L'évolution de cette moyenne montre que les attentes de cet enseignement sont désormais clarifiées. Nous remercions les enseignants porteurs de cet enseignement et les correcteurs de cette épreuve pour leur implication.

Baccalauréat - contrôle continu

Des textes récents apportent des précisions sur les pratiques évaluatives en lien avec le contrôle continu. Nous y retrouvons des éléments structurants dont la plupart des équipes pédagogiques se sont déjà saisis :

- la nécessaire concertation au sein des équipes disciplinaires ;
- la diversité des formes et types d'évaluation à prendre en compte (évaluations formatives, sommatives ...) associée à une réflexion sur la progressivité des apprentissages ;
- la hiérarchisation des différentes notes, coefficientées en fonction de vos choix pédagogiques ;
- l'identification d'un nombre de notes signifiant pour chaque période (trimestre ou semestre) ;
- l'explicitation de ces éléments auprès des élèves et des familles.

Diplôme National du Brevet (DNB)

L'obtention du brevet est soumise à des changements. Désormais, les épreuves terminales du DNB comptent pour 60 % de la note finale (contre 50 % jusqu'alors), tandis que le contrôle continu en représente 40 %. La note de contrôle continu est calculée à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines (toutes au même coefficient) obtenues par les élèves en classe de 3e, et non plus à partir des huit composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'épreuve écrite terminale d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique (EMC) se compose de deux sous-épreuves : l'une portant sur l'histoire et la géographie, avec un coefficient de 1,5 ; l'autre portant sur l'EMC, avec un coefficient de 0,5. Cette épreuve écrite terminale est l'une des quatre épreuves écrites du DNB (aux côtés du français, des mathématiques et des sciences). Chacune des épreuves écrites terminales est assortie d'un coefficient 2.

➤ Formation continue

L'offre de formation académique est co-construite avec les services de l'E AFC (Ecole Académique de Formation Continue).

La formation obligatoire

Les journées de formation en lien avec la mise en place des nouveaux programmes d'EMC évoquées précédemment sont des journées obligatoires, qui n'apparaissent pas dans l'offre de formation académique liée à inscription. Elles auront lieu en novembre-décembre 2025. Les chefs d'établissement de collège et de lycée publics et privés seront invités par l'E AFC à faire remonter les noms des professeurs en charge de l'enseignement de l'EMC en 4^e, 3^e, 1^{ère} et Terminale dans les prochaines semaines. Nous vous invitons donc à vous assurer, auprès de la direction de votre établissement, de la bonne remontée de votre nom si vous êtes en charge de l'enseignement de l'EMC sur un de ces niveaux.

De même, l'équipe des IA-IPR souhaite procéder, dès le 2^e semestre de cette année scolaire, à la mise en place de formations obligatoires pour les futurs programmes d'histoire et géographie de collège dont les projets ont été mis en ligne en juin 2025 sur le site du CSP (voir ci-dessus). Nous reviendrons vers vous dès que possible pour officialiser cette information.

La formation sur inscription

Cette année, les campagnes d'inscription sont communes pour l'ensemble des personnels et organisées en **2 périodes**.

La 1^{ère} campagne est ouverte du **29 août au 14 septembre 2025** et concerne les formations qui se dérouleront sur le 1^{er} semestre scolaire. Une 2^{ème} campagne d'inscription sera programmée début janvier pour les formations qui se tiendront sur le 2nd semestre.

Vous avez la possibilité de formuler 4 vœux, à classer par ordre de priorité.

L'offre de formation est en ligne et consultable à partir de SELIA sur le site de l'E AFC : https://selia.ac-clermont.fr/jcms/jcms/jcmsprod1_3096952/formation-eafc

Au sein de cette offre, vous trouverez notamment les actions disciplinaires suivantes (nous vous invitons à vous référer aux fiches descriptives pour en savoir plus) :

- le 14 octobre 2025 : présentation du concours du CNRD sur le thème annuel La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi. Survivre, témoigner, juger. (1944-1948)
- du 26 février au 1^{er} mars 2026, voyage Paris-Cracovie-Auschwitz en partenariat avec le Mémorial de la Shoah (journée retour d'expérience obligatoire le 28 avril) pour 40 enseignants de l'académie n'ayant jamais bénéficié de cette formation
- "L'intelligence artificielle et l'enseignement de l'histoire-géographie"

Par ailleurs, un séminaire académique co-construit avec France Télévisions dans le cadre du Tour de France de l'Education aux Médias et à l'Information vous sera proposé en inscription spécifique dans les prochains mois. Nous aurons l'occasion de communiquer sur les intervenants et les modalités de cette journée qui entre en résonance avec nos contenus disciplinaires (notamment en HGGSP et en EMC).

Les restrictions budgétaires qui touchent la formation des personnels, d'une part, la mise en place des actions de formation obligatoires (EMC et nouveaux programmes), d'autre part, expliquent que les formations disciplinaires proposées sont moins nombreuses que les années précédentes.

Nous vous rappelons par ailleurs que de nombreuses actions qui peuvent vous concerner au premier chef sont disponibles au sein du catalogue de formation, même si elles n'apparaissent pas dans les offres disciplinaires. Nous vous invitons ainsi à consulter le parcours "Education aux Médias et à l'Information" (en particulier l'action « Développer l'esprit critique des élèves : l'Education aux Médias et à l'Information au cœur des pratiques et des apprentissages ») ou les parcours "EDD", qui intéressent particulièrement nos pratiques et nos enseignements. Pour connaître ces offres, au sein de la rubrique d'inscription des enseignants du second degré, nous vous invitons à faire une recherche par "parcours".

Les enseignants référents en Classe de Défense et de Sécurité Globale auront en février une journée consacrée à « Histoire et mémoires des tirailleurs d'Afrique et d'ailleurs ».

➤ Mémoire et citoyenneté

L'École a pour mission d'incarner, de faire vivre et de transmettre aux élèves les principes et les valeurs de la République.

La transmission des principes et des valeurs de la République se construit autour de l'EMC. Elle peut aussi s'appuyer sur les différentes actions éducatives proposées sous forme de travaux concernant des événements ou par l'implication dans des concours.

L'année 2025-2026 est une année mémorielle riche avec la panthéonisation de Robert Badinter, avocat et Garde des Sceaux, le 9 octobre 2025, jour de la date anniversaire de l'abolition de la peine de mort, en 1981, et de Marc Bloch, historien et résistant, le 19 juin 2026, jour anniversaire de son assassinat par la Gestapo, en 1944. Ces temps forts sont des moments possibles pour faire travailler autrement les élèves. De plus amples informations vous seront fournies par la référente mémoire et citoyenneté.

Vous trouverez prochainement sur le site académique un tableau qui récapitule, de manière non exhaustive, nombre de concours, qu'ils soient mémoriels ou relatifs à la citoyenneté. Tous ces concours sont proposés afin de favoriser la pédagogie de projet, éventuellement dans le cadre de travaux interdisciplinaires.

Parmi les concours, le "Concours National de la Résistance et de la Déportation" (CNRD) a une place importante. Vous trouverez bientôt des informations générales sur le site Eduscol

<https://eduscol.education.fr/3815/participer-au-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>

Pour le concours 2025-2026, le thème est « **La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi. Survivre, témoigner, juger (1944-1948)**. Vous trouverez la lettre de cadrage du concours du président du collège des correcteurs du CNRD, Monsieur Vincent Duclert, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, ainsi que des éclairages sur le thème.

La brochure pédagogique, actuellement coordonnée par la Fondation pour la mémoire de la Shoah et la Fondation pour la mémoire de la Déportation en lien avec les partenaires du concours sera disponible et accessible en ligne en octobre. Elle est en général présentée lors du Festival de l'Histoire à Blois. Une sitographie, des fiches méthodologiques seront mises en ligne sur eduscol. Le règlement et le calendrier du concours vous seront communiqués ultérieurement.

D'autres concours, "La flamme de l'égalité", "Bulles de mémoire" sont autant de projets qui peuvent vous permettre de travailler différemment avec les élèves.

Le thème du concours "La flamme de l'égalité" 2025-2026 est : « Femmes en esclavage ». Vous trouverez les éléments sur le concours sur le site Eduscol. Un dossier pédagogique, coordonné par la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, sera disponible bientôt.

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions pour le CNRD comme pour la flamme de l'égalité se font sur l'application ADAGE, plateforme numérique de l'éducation nationale dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle. Vous trouverez des éclairages via <https://eduscol.education.fr/3004/l-application-adage>. Le référent culture de votre établissement peut vous aider.

Le concours "Bulles de mémoire" invite à se pencher pour cette 12^e session du concours sur « Les arts et la guerre ». Vous trouverez toutes les informations sur le site suivant : <https://www.onac-vg.fr/bulles-de-memoire>

A ces concours, il faut ajouter des appels à projets pour l'année 2025-2026, proposés par la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des armées : trois sont maintenus :

« Photographier et filmer les conflits à l'époque contemporaine. Illustrer, informer, détourner »- « Écrivains en guerre » - « Les sciences et la guerre ».

Deux sont mis en œuvre : « **Villes en guerre à l'époque contemporaine** » et « **Jeunesses en guerre** ».

Ces appels à projets sont mis en ligne sur la plateforme d'enseignement de défense Educ@def : <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/educadef>

Pour plus d'informations sur ces appels à projets et plus largement sur les dispositifs liés à l'enseignement de défense, vous pouvez contacter Eddy Oziol, professeur Lettres-Histoire au lycée Pierre-Joël Bonté à Riom, délégué académique à l'éducation à la défense : eddy.oziol@ac-clermont.fr

Des concours scolaires d'éducation à la citoyenneté sont également proposés : le Parlement des enfants, le concours Clemenceau, le concours Découvrons notre Constitution. Vous serez informés des thématiques et des modalités des concours au plus vite. Vous pouvez retrouver des éléments aux liens suivants :

<https://www.parlementdesenfants.fr/>

<https://www.education.gouv.fr/concours-decouvrons-notre-constitution-9839>

La thématique et les modalités pour le concours Clemenceau ne sont pas encore connues.

Le Prix Samuel Paty, initié par l'APHG, Association des Professeurs d'Histoire-Géographie, et porté par des professeurs, invite, par le thème « Débattre pour faire vivre la démocratie », à favoriser le collectif grâce à un projet de classe, rendant hommage à notre collègue assassiné le 16 octobre 2020. Vous retrouverez l'ensemble des éléments par le lien suivant : <https://www.aphg.fr/PRIX-SAMUEL-PATY-SESSION-2025-2026-COMMENT-S-INSCRIRE>

Le prix Ilan Halimi s'inscrit dans l'objectif de mettre en exergue l'engagement de la jeunesse pour une société plus fraternelle et la lutte contre les stéréotypes et les préjugés racistes et antisémites. Vous retrouverez les éléments pour le prix 2026 par le lien suivant : <https://www.dilcrah.gouv.fr/actualites/prix-ilan-halimi-2026-lancement-de-la-7eme-edition-en-hommage-aux-20-ans-de-la-disparition-dilan>

Ces éléments seront sur Eduscol prochainement.

➤ **DNL/SELO/ / Baccalauréats binationaux / SI/BFI / certifications :**

Quelques informations peuvent intéresser nombre d'entre vous :

Le British Council (organisme d'Etat en charge de promouvoir et soutenir l'enseignement de l'anglais en France) propose un webinaire gratuit d'une heure avec pour thème « Introduction au cours de DNL dans le secondaire ». Toutes les informations et modalités d'inscription sont précisées sur cette page :

<https://www.britishcouncil.fr/programmes/programmes-anglais/education/developpement-professionnel/dnl/seconaire>

Le 24 juillet 2025, la liste des échanges et actions de formation à l'étranger pour les personnels enseignants a été publiée : <https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo30/MENC2516158N>

Plusieurs dispositifs sont présentés, notamment les stages de perfectionnement linguistiques, pédagogiques et culturels destiné aux enseignants de DNL. Le catalogue actualisé sera être mis en ligne dans les prochaines semaines et les inscriptions débiteront le 15 octobre. Vous trouverez davantage d'informations sur le site de France éducation International : <https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/stages-de-perfectionnement-linguistique-pedagogique-et-culturel>.

- **DNL/SELO**

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/section-europeenne-discipline-non-linguistique/>

Nous conservons pour l'année 2025-2026 les questions au programme de Terminale dans les différentes langues.

Ainsi est maintenu le **principe du traitement, a minima, d'une question obligatoire en histoire et d'une question obligatoire en géographie**. Nous vous invitons à vous référer à la grille des programmes, disponible sur le site académique de l'histoire-géographie :

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/wp-content/uploads/sites/3/2023/09/CLERMONT-Grille-programmes-DNL-SELO-2023-2024.pdf>

De plus, **la note de service du 27 juillet 2021** précise les modalités de l'évaluation spécifique de contrôle continu pour les élèves en SELO et DNL :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121393N.htm>

Nous remercions les enseignants membres de jury des épreuves de DNL pour leur implication et leur investissement.

Nous remercions les collègues d'avoir permis d'implémenter la banque de sujets. Nous souhaiterions ajouter cette année encore quelques nouveaux sujets. De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement.

- **Baccalauréats binationaux**

Nous remercions les enseignants qui se sont investis dans les épreuves des baccalauréats binationaux et qui se sont appropriés les exigences des nouvelles épreuves et des nouvelles modalités de correction dématérialisée, d'entente et d'harmonisation nationales. Merci pour la disponibilité dont vous avez fait preuve.

- **SI/BFI**

En ce qui concerne notre académie, l'arrêté de référence reste celui du 23 janvier 2024 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049097598>

Lors de la mise en place des SI et des BFI, les partenaires internationaux ont accordé une place particulière à la DNL histoire-géographie et aux enseignants qui la prennent en charge dans les établissements. Notre discipline est partie prenante de la réussite de ces nouveaux dispositifs sur le long terme. Nous remercions les enseignantes et les enseignants d'histoire-géographie qui s'investissent au service d'un renforcement des compétences linguistiques de nos élèves.

Les pages EDUSCOL sur les SI et BFI :

Vous trouverez l'ensemble des informations sur le site suivant :

<https://eduscol.education.fr/3043/baccalaureat-francais-international-bfi>

Les programmes d'histoire-géographie en section internationale (en particulier en seconde GT) :

[Les sections internationales | éducol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](https://eduscol.education.fr/3043/baccalaureat-francais-international-bfi)

Les programmes en première et terminale :

[Le baccalauréat français international \(BFI\) | éducol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](https://eduscol.education.fr/3043/baccalaureat-francais-international-bfi)

- **Certifications en discipline non linguistique (DNL)**

Nous rappelons aux enseignants d'histoire-géographie qui ont développé des compétences en langues vivantes qu'ils peuvent se présenter à des certifications en discipline non linguistique. Nous vous encourageons dans un premier temps à vous renseigner sur la page EDUSCOL dédiée aux certifications complémentaires : <https://eduscol.education.fr/1485/les-certifications-complementaires>

Dans notre académie, la formation à l'enseignement des DNL est inscrite à nouveau au **PAF cette année. Il s'agit du dispositif suivant : 25A0060396 - Se préparer à la certification complémentaire « enseigner en anglais dans une discipline non linguistique »**

Pour les candidats à une certification DNL, nous vous invitons à vérifier régulièrement la page du site académique qui fixe le calendrier des épreuves : <https://www.ac-clermont.fr/certifications-complementaires-125180>

Pour les enseignantes et les enseignants qui ont le projet de passer une certification DNL et pour celles et ceux qui ont déjà acquis une certification, il est conseillé de consulter régulièrement le site de la DAREIC de l'académie de Clermont-Ferrand pour y trouver des informations sur les projets, les partenariats internationaux et les possibilités de formation continue et de perfectionnement linguistique :

<https://www.ac-clermont.fr/europe-et-international-121541>

Les nouvelles informations seront disponibles sur le site académique. Vous pouvez écrire à Marilyne Dewavrin, en charge de ces thématiques pour les IA-IPR HG.

➤ **Éducation au Développement Durable et à la Transition Ecologique**

Dans le contexte de transition écologique actuel, l'éducation au développement durable s'enracine plus que jamais comme une priorité de l'École. Par son impact sur le devenir de nos sociétés et par son statut d'éducation transversale et systémique, elle a vocation à imprégner le quotidien des élèves.

Pour accompagner les enseignants de toutes les disciplines dans la mise en œuvre de cette éducation, le ministère a publié en octobre 2023 un **référentiel de compétences** pour l'éducation au développement

durable et à la transition écologique, complété en octobre 2024 de **repères de progression** et **attendus de fin de cycle** pour l'ensemble de la scolarité de la maternelle au lycée et déclinés sur 6 grandes thématiques : biodiversité et écosystèmes, alimentation, eau et changement climatique, gestion durable des ressources naturelles, aménagement durable des territoires, numérique. (<https://eduscol.education.fr/3921/l-education-au-developpement-durable-dans-le-cadre-des-enseignements>)

Vous pourrez consulter avec profit toutes ces ressources, reliées à des contenus disciplinaires et associées à des **exemples d'activités pédagogiques** et de **situations d'enseignement**.

- Attendus de fin de cycle 3 : <https://eduscol.education.fr/document/61223/download>
- Attendus de fin de cycle 4 : <https://eduscol.education.fr/document/52581/download>
- Attendus de fin de lycée : <https://eduscol.education.fr/document/61214/download>

Si l'éducation au développement durable et à la transition écologique concerne l'ensemble du système éducatif, la spécificité de nos disciplines et de nos programmes d'enseignement nous rend tout particulièrement légitimes pour porter et faire comprendre aux élèves les enjeux et les démarches de cette éducation.

Comment faire vivre concrètement l'EDD dans vos classes et au sein de vos établissements ? De nombreuses pistes s'offrent à vous :

- accompagner et valoriser le travail des **éco-délégués** (<https://eduscol.education.fr/1121/les-eco-delegues#summary-item-5> ou <https://www.education.gouv.fr/prix-de-l-action-eco-deleguee-de-l-annee-307360>)

- s'inscrire dans une démarche de **labellisation E3D, à l'échelle de l'établissement ou d'un territoire éducatif** et rejoindre en cela les 76,4 % des établissements de l'académie labellisés à ce jour. En s'appuyant sur les enseignements, l'objectif est d'engager les élèves dans une appréhension concrète des enjeux de l'EDD, tout en impliquant l'ensemble de la communauté éducative et en ouvrant l'établissement sur l'extérieur par des partenariats. Si vous souhaitez entrer dans la démarche de labellisation ou la renouveler, les formateurs du groupe EDDACLER sont missionnés pour vous accompagner : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/edd/processus-de-labellisation/>

- solliciter les **services éducatifs** de territoires emblématiques, comme les Parcs Naturels Régionaux de l'académie : PNR du Livradois-Forez, (PNRLF), PNR des Volcans d'Auvergne (PNRVA).

- participer à des **projets, actions et concours** départementaux (Défi collège, dispositif « Etablissements témoins » sur la réduction des déchets avec Valtom63), académiques (Concours « Industrie d'aujourd'hui, Industrie de demain ») ou nationaux (Appel des pôles, Réinventer le monde avec l'AFD, Jeunes Reporters pour l'Environnement avec l'association Teragir) autour du développement durable.

Ces propositions ne sont que quelques exemples non limitatifs. Vous serez informés durant l'année des possibilités d'actions et délais d'inscription éventuels.

Deux **ressources** essentielles pour vous accompagner dans vos envies et vos projets :

- le site pédagogique académique de l'EDD : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/edd/>
- le portail national de l'EDD : <https://eduscol.education.fr/1117/education-au-developpement-durable>

Nous vous invitons également à consulter, si vous le souhaitez, la double page du dossier de presse académique qui fait le point sur les actions de l'EDD (p. 53-54) : <https://www.ac-clermont.fr/media/53740/download?attachment>

En vous remerciant pour l'engagement, la créativité, la patience et le temps mis en œuvre au service de cette éducation si porteuse de sens et de vivre-ensemble pour nos élèves.

➤ **Le nouveau programme d'Education à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité : une ambition collective** *(partie commune aux lettres des IA IPR de l'académie de Clermont Ferrand)*

La rentrée 2025 marque une étape importante, avec la mise en œuvre du premier programme français d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS)¹. Fruit d'une large concertation nationale, ce programme a fait l'objet d'un consensus inédit dans la communauté éducative, en étant adopté à l'unanimité par le Conseil supérieur de l'éducation. Les contenus de ce programme reposent sur des données scientifiques solides, sur les valeurs républicaines et sur des textes de lois.

L'EVARS vise à construire une culture commune de l'égalité et du respect de soi et des autres, qui dépasse la seule dimension biologique de la sexualité. Elle permet à chaque jeune d'accéder à une information claire, adaptée à son âge, respectueuse des différences individuelles, et promotrice d'égalité.

Chaque enseignant et chaque conseiller principal d'éducation (CPE) sont invités à y contribuer en s'appuyant sur les ressources existantes², celles qui seront bientôt disponibles³, ainsi que sur le travail collectif mené dans les établissements, notamment au sein des Comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE). Par ailleurs, des formations académiques viendront compléter cet accompagnement.

En engageant ensemble cette démarche, nous faisons de nos collègues et lycées des lieux d'éducation protecteurs, inclusifs et émancipateurs, fidèles à la vocation première de l'école : former des citoyens libres, éclairés et responsables.

¹https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/un-programme-ambitieux-eduquer-a-la-vie-affective-et-relationnelle-et-a-la-sexualite_1.pdf

FAQ: <https://eduscol.education.fr/document/64469/download?attachment>

² Des repères pour la mise en œuvre : <https://eduscol.education.fr/document/66848/download>

Un parcours d'auto-formation destiné à tous les personnels est accessible sur la nouvelle plateforme Magistère 2 : Accueil | Magistère En tapant « EVAR » ou « EVARS » dans le catalogue.

³ Des livrets par niveau seront publiés progressivement : <https://eduscol.education.fr/2083/mettre-en-oeuvre-le-programme-evarevars>

➤ **Site académique**

Nous nous conseillons de consulter régulièrement le site histoire-géographie de notre académie afin de vous tenir informé de l'actualité de nos disciplines : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/>

Ce site est tenu et implémenté par notre webmestre Mickaël LAURENT qui a travaillé l'an passé sur cette mission aux côtés de Frédéric DERNE. Nous remercions ce dernier pour tout le travail éditorial effectué ces dernières années, en particulier lors de la refonte et de la modernisation de cette ressource.

Ces pages font le point sur l'actualité de nos disciplines. Elles permettent la consultation des informations institutionnelles et offrent la possibilité d'accéder à des ressources scientifiques et pédagogiques (propositions de séquences et de séances issues du terrain, mises en ligne des groupes de production et des éléments proposés lors des actions de formation), avec l'objectif de favoriser le partage des idées et le travail collaboratif.

➤ **Communication**

Pour toute communication, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter par courriel, au moyen des adresses académiques ou aux numéros de téléphone suivants :

Marilyne DEWAVRIN-FARRY : marilyne.farry@ac-clermont.fr - 06 23 35 90 14

Guillemette LEGENNE : guillemette.legenne@ac-clermont.fr - 06 18 52 03 53

Nicolas ROCHER : nicolas.rocher@ac-clermont.fr - 06 23 35 90 17

Nous vous rappelons que vous devez utiliser votre adresse électronique académique (libellée en prenom.nom@ac-clermont.fr) pour toutes vos communications professionnelles (il n'y a plus de bascule possible de cette boîte professionnelle vers une boîte personnelle). Seule l'adresse académique est utilisée pour la diffusion d'informations professionnelles, il est donc pertinent de la consulter fréquemment.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons une bonne rentrée 2025

Marilyne DEWAVRIN-FARRY Guillemette LEGENNE Nicolas ROCHER